



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX – QUAI

Aucun quai ne peut être construit sur un terrain vacant.

Vous trouverez ci-dessous la liste des documents à soumettre avec votre demande de permis de construction de quai.

Il est possible que l'inspecteur vous demande des documents supplémentaires afin de compléter l'analyse de votre dossier.

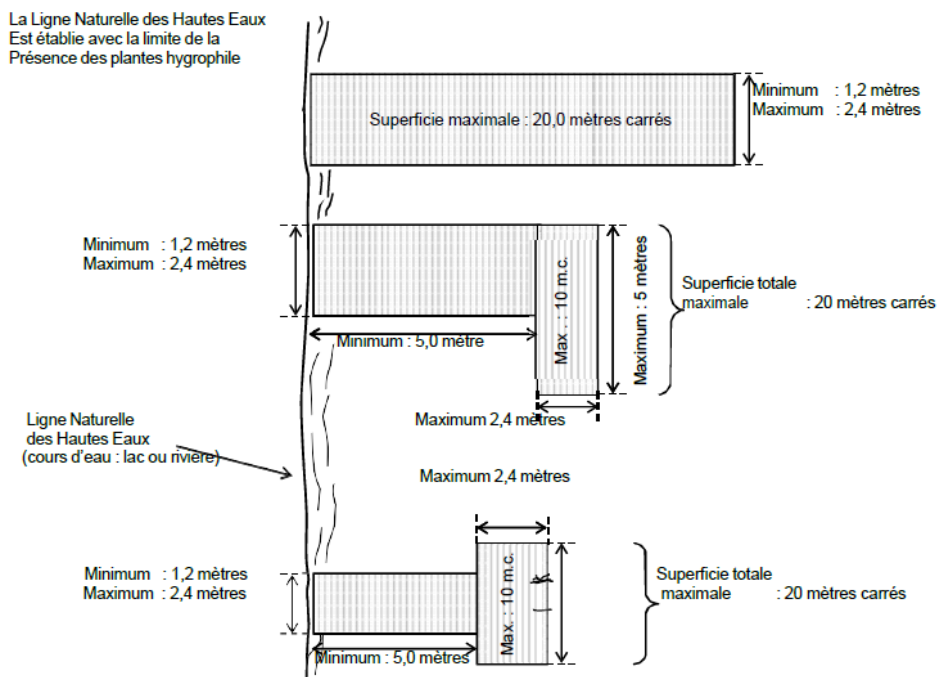
TOUTE DEMANDE DE PERMIS DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Le formulaire de demande de permis, dûment rempli et signé, lequel doit indiquer l'estimation du coût des travaux projetés, les dates prévues du début et de la fin des travaux, le nom complet de l'entrepreneur ainsi que ses coordonnées, courriel et numéro de licence RBQ.
- Si vous êtes plusieurs propriétaires, une **procuration** signée par les copropriétaires ;
- Un plan d'implantation localisant les marges de recul entre la structure projetée par rapport aux limites du terrain ;
- Un plan de construction** à l'échelle de la construction projetée indiquant les formes, les dimensions et les matériaux qui seront utilisés et un plan de coupe à l'échelle incluant le système d'ancrage ;
- Le paiement du tarif exigible.

Il est interdit de commencer les travaux avant que ne soit émis le permis

Dimension et superficie maximales autorisées :

Dimension et superficie maximales autorisées :



Règlement 15-683 tarification de biens, services, équipement et certaines demandes et ses amendements
Règlement de zonage 03-429 et ses amendements
Règlement 101-2021 relatif aux permis et certificats, et ses amendements